

Skillzi ✨

PROGRAMME DE FORMATION CERTIFIANTE

Utiliser l'Intelligence Artificielle (IA) Générative pour gagner en productivité dans la création de contenus rédactionnels et visuels ✨

CRÉATION DE CONTENUS RÉDACTIONNELS ET VISUELS PAR L'USAGE RESPONSABLE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE GÉNÉRATIVE RS6776

Durée totale : 21 heures

14h en e-learning (asynchrone)

7h en visioconférence (synchrone – formateur)

Tarif : 2 990€

Le tarif inclut : Accompagnement individualisé, Corrections personnalisées, Coaching en visioconférence, Préparation au passage de la certification, Frais d'inscription à la certification

Publics visés : Les salariés et demandeurs d'emploi du secteur tertiaire dont le métier inclue la production de contenus rédactionnels (emails, notes de synthèse, rapports, comptes-rendus, articles...) ou visuels (publications réseaux sociaux, images destinées à des rapports, des synthèses, des sites internet...). La certification est conçue pour répondre aux besoins spécifiques des professionnels exerçant dans les domaines de l'assistanat, du secrétariat, du marketing, de la communication, des ressources humaines et du juridique.

Prérequis : Il est préférable d'avoir une première expérience dans le monde professionnel ainsi qu'une familiarité avec l'utilisation d'internet

Niveau visé : Niveau professionnel opérationnel dans l'usage responsable de l'IA générative en contexte métier.
Adaptation du parcours selon positionnement initial (CV + entretien), conformément au référentiel

Certification préparée : Création de contenus rédactionnels et visuels par l'usage responsable de l'intelligence artificielle générative

Certification enregistrée au Répertoire Spécifique sous le numéro RS6776, délivrée par InKréa Certifications, organisme certificateur indépendant

Objectif global de la formation

Définir la stratégie d'implémentation de l'intelligence artificielle générative en fonction du contexte professionnel et des outils existants d'IA Générative (Chat GPT, Google Gemini, Adobe Firefly, Microsoft Copilot), en identifiant les optimisations envisageables, afin d'en dégager un plan stratégique d'intégration et d'installation des outils d'IA Générative sur le poste de travail.

Utiliser de manière optimale les outils d'IA Générative en vue de créer des contenus rédactionnels et visuels adaptés à la demande initiale, accessibles aux personnes en situation de handicap et évitant tout risque de violation de la confidentialité des données dans un contexte professionnel.

Evaluer et solutionner les problématiques éthiques et réglementaires liées à l'utilisation d'outils d'intelligence artificielle générative afin de créer des contenus respectant le cadre de l'IA Act, et le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

La formation vise à permettre au stagiaire de développer les compétences suivantes :

C1 – Définir une stratégie d'implémentation IA

Analyser le poste, identifier les optimisations et choisir les outils adaptés.

C2 – Rédiger un prompt optimal

Appliquer les techniques de Prompt Engineering (Rôle – Cible – Objectif – Contexte – Format).

C3 – Garantir la confidentialité des données

Identifier et corriger les risques liés aux données sensibles.

C4 – Produire des contenus inclusifs

Adapter les contenus aux handicaps visuel, auditif et cognitif.

C5 – Optimiser les contenus générés

Améliorer un contenu via un prompt d'optimisation.

C6 – Garantir la conformité réglementaire

Appliquer les principes du RGPD et de l'IA Act.

Compétences attestées :

À l'issue de la formation et du passage de la certification, le candidat est capable de :

- Définir une stratégie d'implémentation de l'Intelligence Artificielle générative adaptée à son contexte professionnel et aux outils existants.
- Identifier les tâches optimisables et sélectionner les outils d'IA les plus pertinents en fonction des objectifs visés.
- Rédiger des prompts structurés et performants en appliquant les techniques de Prompt Engineering afin de générer des contenus rédactionnels et visuels de qualité.
- Garantir la confidentialité des données professionnelles en appliquant les bonnes pratiques de sécurisation et de protection des informations sensibles.
- Produire des contenus inclusifs et accessibles, adaptés aux besoins des personnes en situation de handicap (visuel, auditif, cognitif).
- Optimiser les contenus générés par l'IA en ajustant le contexte, le ton, le style et le format selon des critères définis.
- Identifier les risques réglementaires et éthiques liés à l'usage de l'IA générative et appliquer les principes du RGPD et de l'IA Act afin d'assurer la conformité des contenus produits.

PARTIE 1 - E-LEARNING (14H)

Module 1 – Stratégie d'implémentation de l'IA Générative (C1) – 3h

Objectif : Définir une stratégie d'intégration de l'IA générative adaptée au contexte professionnel

Contenu :

- Analyse du contexte de l'entreprise et du poste occupé
- Identification des tâches optimisables
- Présentation des outils d'IA générative (ChatGPT, Gemini, Copilot, Firefly...)
- Critères de sélection des outils
- Élaboration d'un plan stratégique d'implémentation
- Prise en compte de l'accessibilité et du handicap

Mise en pratique :

- Étude de cas professionnelle fictive
- Tableau d'analyse des tâches
- Choix argumenté des outils
- Élaboration d'un mini-plan stratégique

Validation :

- Dépôt d'un rapport synthétique
- Quiz de validation des notions clés

Module 2 - Prompt Engineering (C2) - 2h

Objectif : Rédiger un prompt structuré et performant pour générer des contenus rédactionnels et visuels adaptés au besoin initial.

Contenu :

- Structure du prompt : Rôle – Cible – Objectif – Contexte – Format
- Techniques de requêtage avancé
- Paramétrage des outils conversationnels
- Génération de contenus rédactionnels
- Génération de contenus visuels

Mise en pratique :

- Rédaction de prompts à partir de cas imposés
- Comparaison des résultats générés
- Ajustement du prompt pour améliorer la qualité

Validation :

- Dépôt d'un prompt structuré
- Production du contenu généré correspondant

Module 3 - Confidentialité des données (C3) - 2h

Objectif : Garantir la protection des données sensibles lors de l'utilisation d'outils d'IA générative.

Contenu :

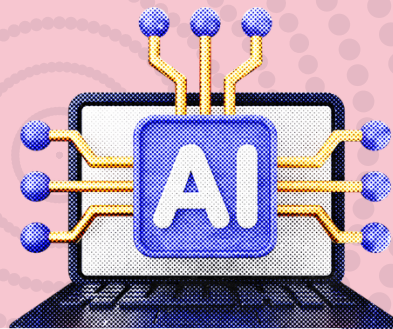
- Définition des données sensibles
- Risques de fuite et violation de confidentialité
- Bonnes pratiques de sécurisation
- Anonymisation et reformulation
- Respect des politiques internes

Mise en pratique :

- Analyse d'un prompt présentant des risques
- Correction du prompt
- Justification des modifications

Validation :

- Dépôt du prompt corrigé
- Quiz de validation des bonnes pratiques



Module 4 – Contenus inclusifs et accessibles (C4) – 2h

Objectif : Produire des contenus adaptés aux besoins des personnes en situation de handicap

Contenu :

- Accessibilité et obligations légales
- Adaptation aux handicaps visuel, auditif et cognitif
- Rédaction simplifiée et structuration logique
- Textes alternatifs pour images
- Génération de transcriptions

Mise en pratique :

- Rédaction d'un prompt intégrant une contrainte d'accessibilité
- Production d'un contenu inclusif
- Analyse critique du contenu généré

Validation :

- Dépôt du prompt + contenu inclusif
- Évaluation selon grille accessibilité

Module 5 – Optimisation des contenus générés (C5) – 2h

Objectif : Améliorer un contenu produit par IA en intégrant des critères spécifiques.

Contenu :

- Stratégies d'optimisation
- Enrichissement du contexte conversationnel
- Ajustement ton, style, format
- Intégration de contraintes spécifiques

Mise en pratique :

- Analyse d'un contenu généré
- Rédaction d'un prompt d'optimisation
- Comparaison avant/après

Validation :

- Dépôt du contenu optimisé
- Validation des critères imposés

Module 6 - Conformité IA Act & RGPD (C6) - 3h

Objectif : Garantir la conformité éthique et réglementaire des contenus produits

Contenu :

- Principes fondamentaux du RGPD
- Enjeux de l'IA Act
- Identification des risques réglementaires
- Biais discriminants
- Mise en place d'une veille réglementaire

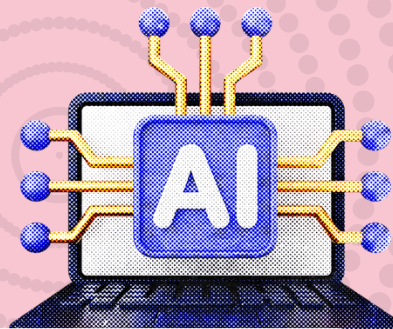
Mise en pratique :

- Analyse d'un cas présentant un risque juridique
- Identification des problématiques
- Proposition de mesures correctives

Validation :

- Dépôt d'une analyse argumentée
- Quiz réglementaire

Le candidat devra démontrer qu'il s'appuie sur la version la plus récente des textes réglementaires (RGPD et IA Act) et justifier l'existence d'une veille réglementaire active, conformément aux exigences du référentiel de certification.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES - E-LEARNING (13H)

Supports et contenus :

- Capsules vidéo explicatives ciblées
- (stratégie d'implémentation IA, prompt engineering, conformité RGPD & IA Act, accessibilité)
- Fiches pratiques téléchargeables
- (structure de prompt, check-list confidentialité, grille accessibilité, méthodologie d'optimisation)
- Études de cas professionnelles fictives
- (implémentation IA, correction de prompt, analyse réglementaire)
- Modèles de prompts professionnels
- (rédactionnels et visuels)
- Ressources réglementaires synthétisées
- (principes RGPD, IA Act, bonnes pratiques de sécurisation)

Mises en pratique :

- Exercices interactifs progressifs
- (rédaction, optimisation, correction de prompts)
- Simulations de situations professionnelles
- (analyse de poste, création de contenu, gestion de données sensibles)
- Études de cas réglementaires
- (identification de risques et proposition de solutions)
- Dépôt de productions écrites obligatoires
- (prompt structuré, contenu inclusif, analyse de conformité)

Suivi et accompagnement :

- Quiz d'auto-évaluation avec correction immédiate
- Parcours adaptatif selon le positionnement initial
- Suivi des temps de connexion
- Validation des jalons pédagogiques obligatoires

PARTIE 2 - PARTIE 2 - VISIOCONFÉRENCE (7H)

Session 1 – Mise en situation stratégique (2h)

Objectif :

- Argumenter une stratégie d'implémentation IA.
- Contenu :
 - Présentation orale du plan stratégique
 - Justification des choix d'outils
 - Questions-réponses
- Validation :
 - Feedback individualisé
 - Grille d'évaluation C1

Session 2 – Simulation certification (2h)

Objectif :

Préparer l'évaluation finale.

Contenu :

- Simulation C2 à C6
- Argumentation des choix
- Analyse critique des productions

Validation :

- Évaluation formative
- Plan d'amélioration individualisé

Session 3 – Confidentialité & Inclusion (C3 & C4) – 1h30

- Analyse collective de cas sensibles
- Correction en direct
- Évaluation accessibilité
- Mise en conformité

Session 4 – Conformité réglementaire & Simulation certification (C6) – 1h30

- Analyse d'un cas RGPD / IA Act
- Identification des risques
- Proposition de solutions
- Simulation d'épreuve certificative



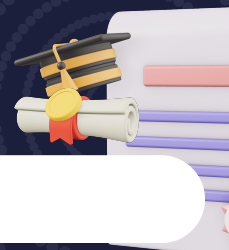
PARTIE 2 - PARTIE 2 - VISIOCONFÉRENCE (7H)

Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation

Le suivi de l'exécution de la formation est assuré par des outils de traçabilité et de contrôle permettant de justifier de la réalisation effective du parcours :

- Suivi des connexions et du temps de formation sur la plateforme e-learning
- Validation des modules et des jalons pédagogiques (C1 à C6)
- Dépôt et conservation des productions écrites et des prompts réalisés
- Historique des activités et évaluations intermédiaires
- Feuilles d'émargement numériques pour les sessions en visioconférence
- Déclaration de l'entrée et de la sortie en formation
- Génération d'une attestation de réalisation en fin de parcours

La formation est organisée conformément aux exigences du référentiel RS6776 (minimum 21h dont 7h de formation pédagogique synchrone).



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation initiale (diagnostique)

En amont de la formation :

- Analyse du CV et entretien de positionnement
- Questionnaire de diagnostic sur l'usage des outils d'IA générative
- Évaluation des pratiques actuelles (création de contenus, gestion des données, conformité)

Objectif : déterminer le niveau initial du candidat et adapter le parcours de formation

Évaluation continue

Tout au long du parcours, les acquis sont évalués à travers des mises en situation professionnelles et des productions écrites déposées sur la plateforme.

Productions évaluées :

- Élaboration d'une stratégie d'implémentation IA (C1)
- Rédaction de prompts structurés (C2)
- Correction d'un prompt à risque (C3)
- Production d'un contenu inclusif (C4)
- Optimisation d'un contenu généré (C5)
- Analyse d'un cas réglementaire RGPD / IA Act (C6)

Modalités d'évaluation :

Chaque production fait l'objet :

- d'une correction individualisée (feedback écrit)
- d'une grille d'évaluation critériée alignée sur le référentiel de certification
- d'une validation des jalons pédagogiques obligatoires

MODALITÉS D'ÉVALUATION

En fin de parcours, les apprenants s'engagent à passer l'examen en vue de l'obtention de la certification "Création de contenus rédactionnels et visuels par l'usage responsable de l'intelligence artificielle générative" enregistrée auprès de France Compétences par Inkrea Certifications sous le numéro RS6776.

Le passage de la certification consiste en un écrit à rendre sous 10 jours après la fin de la formation, basé sur 6 cas pratiques, suivi d'une soutenance orale de 20 minutes. Le passage de l'évaluation est obligatoire pour tout candidat utilisant ses droits CPF pour financer la formation. En cas de refus de passer l'examen, un remboursement de la formation pourra lui être demandé.

Évaluation en visioconférence

Lors des 7h en classe virtuelle :

- Présentation de la stratégie d'implémentation IA (C1)
- Argumentation des choix d'outils et d'optimisation
- Analyse et justification d'un prompt rédigé (C2)
- Échanges autour d'un cas pratique réglementaire (C6)

Le formateur évalue :

- Interaction et capacité à rebondir
- Fluidité et aisance
- Qualité de l'argumentation
- Intelligibilité et prononciation

Un compte-rendu individualisé est remis au stagiaire.

Évaluation finale

L'évaluation finale prend la forme de mises en situation professionnelles couvrant les compétences C1 à C6.

Chaque épreuve comprend :

- Une production écrite (rapport, prompt, analyse ou contenu généré)
- Une soutenance orale permettant d'argumenter les choix réalisés
- Une évaluation selon une grille critériée conforme au référentiel de certification

Grille d'évaluation alignée sur le référentiel de certification.

Validation des acquis

La compétence est considérée acquise lorsque le stagiaire :

- Définit une stratégie d'implémentation cohérente
- Rédige un prompt structuré et pertinent
- Garantit la confidentialité des données
- Produit un contenu inclusif et optimisé
- Identifie correctement les risques réglementaires
- Propose des solutions conformes au RGPD et à l'IA Act

La validation définitive des compétences est attestée par le passage de la certification « Utiliser l'Intelligence Artificielle (IA) Générative pour gagner en productivité dans la création de contenus rédactionnels et visuels »

Modalités d'évaluation certificative

L'évaluation certificative est organisée conformément au référentiel de compétences et d'évaluation de la certification.

Elle comprend :

Épreuve 1 (C1)

Mise en situation professionnelle portant sur l'élaboration d'une stratégie d'implémentation de l'IA générative.

Livraison d'un rapport écrit et soutenance orale.

Épreuve 2 (C2)

Rédaction d'un prompt structuré à partir d'un cas imposé et production des contenus générés, suivie d'une argumentation orale.

Épreuve 3 (C3)

Correction argumentée d'un prompt présentant un risque de violation de données confidentielles.

Épreuve 4 (C4)

Production d'un contenu inclusif adapté à une situation de handicap et justification des choix.

Épreuve 5 (C5)

Optimisation d'un contenu généré par IA à partir de critères imposés.

Épreuve 6 (C6)

Analyse d'un cas soulevant des problématiques RGPD et IA Act et proposition de solutions conformes.

Les mises en pratique réalisées durant la formation ont une visée pédagogique et préparatoire.

L'évaluation certificative finale est organisée de manière distincte et conforme aux modalités définies par le certificateur.

La décision d'attribution de la certification relève exclusivement du jury du certificateur, indépendant de l'organisme de formation. Le formateur n'intervient pas dans la décision finale d'attribution.

En fin de parcours, les apprenants s'engagent à passer l'examen en vue de l'obtention de la certification "Création de contenus rédactionnels et visuels par l'usage responsable de l'intelligence artificielle générative", enregistrée auprès de France Compétences par InKréa Certifications sous le numéro RS6776.

Le passage de la certification consiste en un écrit à rendre sous 10 jours après la fin de la formation, basé sur 6 cas pratiques, suivi d'une soutenance orale de 20 minutes.

Le passage de l'évaluation est obligatoire pour tout candidat utilisant ses droits CPF pour financer la formation. En cas de refus de passer l'examen, un remboursement de la formation pourra lui être demandé.

MOYENS PÉDAGOGIQUES & MOYENS TECHNIQUES

Moyens pédagogiques

- Parcours structuré en modules progressifs (C1 à C6)
- Capsules vidéo explicatives (stratégie IA, prompt engineering, confidentialité, accessibilité, conformité RGPD & IA Act)
- Fiches méthodologiques et modèles de prompts téléchargeables
- Études de cas professionnelles fictives
- Exercices interactifs et mises en situation
- Dépôt de productions écrites (prompts, contenus générés, analyses réglementaires)
- Simulations de soutenance orale
- Feedback individualisé du formateur (écrit et oral)
- Grilles d'évaluation alignées sur le référentiel de certification

Moyens techniques

La formation est dispensée via une plateforme numérique sécurisée permettant le suivi et la traçabilité des apprentissages.

- Accès individuel à une plateforme e-learning disponible 24h/24
- Système de suivi des connexions et des temps de formation
- Outils de dépôt et de conservation des productions écrites
- Classes virtuelles en visioconférence (outil sécurisé type Zoom / Teams / équivalent)
- Partage d'écran et supports numériques interactifs
- Connexion internet requise
- Ordinateur recommandé (micro et caméra nécessaires pour les sessions en visioconférence)

Livrables stagiaire :

- Fiches méthodologiques (structure de prompt, stratégie d'implémentation IA, check-list conformité)
- Modèles de prompts professionnels (rédactionnels et visuels)
- Grille d'analyse des risques RGPD & IA Act
- Guide pratique "Accessibilité & contenus inclusifs"
- Accès à la plateforme e-learning pendant la durée prévue au contrat
- Attestation de fin de formation
- Accompagnement au passage de la certification
- Attestation de passage de la certification conservée comme justificatif
- L'organisme de formation informe le stagiaire des modalités et des dates de passage de la certification.
- Il accompagne le candidat dans son inscription auprès de l'organisme certificateur et s'assure de son accès effectif à l'épreuve certificative, conformément au référentiel de certification.

Conformité CPF :

Cette formation est dispensée dans le respect des exigences réglementaires du Compte Personnel de Formation et des Conditions Particulières applicables aux Organismes de Formation. La traçabilité du parcours est assurée par le suivi des connexions et des temps de formation sur la plateforme e-learning, la validation des jalons pédagogiques obligatoires, ainsi que le dépôt et la conservation des productions écrites réalisées par le stagiaire. Les sessions en visioconférence font l'objet de feuilles d'émargement numériques. Les déclarations d'entrée et de sortie en formation sont effectuées dans les délais réglementaires, et le taux de réalisation est établi conformément aux exigences en vigueur. Une attestation de réalisation est générée en fin de parcours. Aucun paiement ni contrepartie financière hors plateforme n'est demandé au stagiaire, et le délai légal entre la validation de la commande et le démarrage de la formation est strictement respecté.

Aucun frais annexe, frais caché ou demande de règlement complémentaire n'est exigé du stagiaire en dehors du reste à charge légal éventuellement applicable via la plateforme Mon Compte Formation.

Délai et modalités d'accès

Le délai d'accès varie selon le financement.

Pour les formations financées via le Compte Personnel de Formation (CPF), un délai légal de 14 jours minimum est respecté entre la confirmation de la commande et le démarrage effectif de la formation).

Modalités d'accès pour les personnes en situation de handicap

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Des aménagements spécifiques peuvent être mis en place sur demande (adaptation des supports pédagogiques, aménagement du rythme, assistance technique, organisation des sessions en visioconférence).

Un échange préalable avec le référent pédagogique permet d'identifier les besoins et de définir les modalités d'adaptation nécessaires.

La certification Utiliser l'Intelligence Artificielle (IA) Générative pour gagner en productivité dans la création de contenus rédactionnels et visuels prévoit également des aménagements spécifiques selon les besoins du candidat, dans le respect du référentiel de compétences et des modalités d'évaluation.

ANNEXE AU PROGRAMME DE FORMATION FOAD

Cadre juridique

Conformément à la Loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, cette formation est dispensée en FOAD (Formation Ouverte à Distance).

Elle combine :

- une modalité asynchrone en e-learning,
- une modalité synchrone en visioconférence avec formateur.

Cette organisation permet une progression flexible tout en garantissant un encadrement pédagogique structuré.

Mode de déroulement

La formation se déroule entièrement à distance et comprend :

E-learning (14h – asynchrone)

- Accès individuel et sécurisé à une plateforme pédagogique disponible 24h/24
- Modules interactifs par compétence
- Exercices, tests d'entraînement et productions écrites
- Progression autonome selon le planning défini

Visioconférence (7h – synchrone)

- Sessions en direct avec le formateur via une plateforme de visioconférence
- Interactions en temps réel
- Mises en situation professionnelles
- Entraînement intensif à l'oral

Les apprenants peuvent suivre la formation depuis leur domicile ou leur lieu de travail, tout en bénéficiant d'un accompagnement pédagogique continu.

Conditions d'accès à la formation

Délai d'accès :

La formation débute conformément aux dates indiquées dans la convention ou le contrat.

Dans le cadre d'un financement CPF, un délai légal minimum de 14 jours est respecté entre la confirmation de la commande et le démarrage.

Toute demande d'inscription via la plateforme Mon Compte Formation fait l'objet d'un traitement dans un délai maximum de 2 jours ouvrés, conformément aux Conditions Particulières des Organismes de Formation.

Équipement requis :

- Ordinateur, tablette ou smartphone
- Connexion Internet stable
- Microphone et caméra fonctionnels pour les sessions en visioconférence
- Installation de l'outil de visioconférence utilisé

Accès aux supports pédagogiques

Les supports pédagogiques sont accessibles via la plateforme dédiée :

- Modules interactifs en ligne
- Documents PDF
- Vidéos pédagogiques
- Supports de présentation

Les ressources restent accessibles pendant la durée prévue au contrat.

Modalités de suivi et d'accompagnement

Un système de relance active est mis en place en cas d'inactivité du stagiaire sur la plateforme (absence de connexion ou non-validation des jalons pédagogiques).

Des relances automatisées et/ou personnalisées (mail ou téléphone) sont effectuées afin de prévenir tout abandon et d'assurer l'assiduité du stagiaire.

Ces relances sont tracées et conservées dans le dossier pédagogique.

Assistance technique et pédagogique

L'équipe pédagogique et le formateur sont disponibles pour répondre aux questions techniques ou pédagogiques via la plateforme ou les temps d'échange prévus.

Suivi post-formation

À l'issue du parcours, un accompagnement peut être proposé afin d'aider le stagiaire à consolider ses acquis et à mettre en œuvre un plan d'action professionnel.

En e-learning :

- Réalisation des activités par compétence (C1 à C6)
- Rédaction et optimisation de prompts structurés
- Analyse et correction de cas pratiques (confidentialité, accessibilité, conformité)
- Dépôt des productions écrites (stratégie d'implémentation, contenus générés, analyses réglementaires)
- Suivi du temps de connexion et de la progression sur la plateforme

Les jalons pédagogiques (quiz, productions écrites, validations intermédiaires) constituent des points de contrôle obligatoires permettant d'attester de la progression du stagiaire. Leur validation est enregistrée et conservée afin de justifier le taux de réalisation de la formation dans le cadre du contrôle de service fait.

En visioconférence :

- Participation active aux sessions synchrones
- Présentation orale de la stratégie d'implémentation (C1)
- Mises en situation professionnelles (C2 à C6)
- Productions argumentées évaluées par le formateur
-

Le taux de réalisation est calculé sur la base :

- des modules validés,
- des productions déposées,
- de la participation aux sessions synchrones,
- du passage de la certification.

Ces éléments permettent de justifier le service fait, conformément aux exigences de la Caisse des Dépôts.

CONTACT

Sébastien CANCE

Téléphone : 06 47 33 92 48

Mail : contact@skillzi.fr